

NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

ORGANISATION DE LA SAISON BMX 2016

1. LES EPREUVES REGIONALES	2
1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL	2
1.2. LES COUPES REGIONALES	2
1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS	2
2. LES EPREUVES NATIONALES	3
2.1. LE CALENDRIER	3
2.2. LES EPREUVES	3
2.2.1. Le Challenge France	3
2.2.2. Les Indoors	4
2.2.3. La Coupe de France	4
2.2.4. Le Trophée de France de BMX	5
2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France	6
3. LES EPREUVES INTERNATIONALES	7
3.1. LE CALENDRIER	7
3.2. LES EPREUVES	7
3.2.1. La Coupe d'Europe	7
3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe	8
3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI	9
3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde	9
4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	10
4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES	10
4.2. CATEGORIES NATIONALES	10
4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	10
4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES	10
4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES	10
5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS	11
5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES ET INTERNATIONALES :	11
5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :	12
5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE	14
5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE	15
5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE	15
5.6. REMARQUES GENERALES	16
6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)	17
7. EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE	18
7.1. PREAMBULE :	18
7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE	18
7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE	18
8. NUMEROTATION DES PILOTES	19
8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)	19
8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS	19
8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL	19
9. DEROGATIONS	20
10. ENGAGEMENTS EN LIGNE	21
11. SECURITE DES PILOTES	22
11.1. CASQUE INTEGRAL :	22
11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :	22

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des 21 et 22 mai 2016 (sauf dérogation pour 2016 dûment mentionnée à la FFC).

A partir de la saison 2016, les pilotes nationaux doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France. Les pilotes qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés à participer au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France puisque non sélectionnés.

Pour la saison 2016, les pilotes qui participeront au Challenge Mondial BMX qui se déroulera à Medellin (COL) bénéficieront d'une dérogation automatique à la règle ci-dessus, compte tenu de la proximité de dates entre les deux épreuves.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.

Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

2.LES EPREUVES NATIONALES

2.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
20 et 21 février 2016	Caen	Normandie	Indoor
06 et 07 mars 2016	Sainte Maxime	Côte d'Azur	Coupe de France
19 et 20 mars 2016	Saint Quentin	Picardie	Coupe de France
16 et 17 avril 2016	Mours St Eusebe	Rhône-Alpes	Coupe de France
14 et 15 mai 2016	Canéjan	Aquitaine	Coupe de France
18 et 19 juin 2016	Chalette sur Loing	Centre	Coupe de France
10 et 11 décembre 2016	Saint Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
09 et 10 avril 2016			Challenge France
07 et 08 mai 2016			Challenge France
04 et 05 juin 2016			Challenge France
25 et 26 juin 2016	<i>Lieu à préciser</i>		TFBMX
01, 02 et 03 juillet 2016	Saint Etienne	Rhône-Alpes	Chpt de France

2.2. LES EPREUVES

Annexe 1 : Les Epreuves Nationales de BMX 2016

Les épreuves du calendrier national se décomposent en 5 types d'épreuves distincts :

- Le Challenge France
- Les Indoors,
- La Coupe de France
- Le Trophée de France de BMX
- Le Challenge National/Championnats de France

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 1 du présent document.

2.2.1. Le Challenge France

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elles concernent toutes les catégories de pilotes sauf les « nationaux » et les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 09 et 10 avril
- Les 07 et 08 mai
- Les 04 et 05 juin (sauf cas particulier de la zone Sud Ouest)

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet aux pilotes de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessous).

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus.

Depuis la saison 2013, les Comités Régionaux n'ont plus la possibilité de procéder à des repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour accéder au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

Depuis 2014, un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

Les pilotes nationaux ne sont pas autorisés à participer au Challenge France, sauf en Cruiser si ces derniers jouent leur qualification pour le Challenge Européen et/ou le Challenge Mondial.

Sur les épreuves du Challenge France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis selon le CPP Challenge France à partir de la deuxième manche.

2.2.2. Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'évènement.

Pour la saison 2016 deux épreuves Indoor se dérouleront :

- Les 20 et 21 Février 2016 à Caen (NOR)
- Les 10 et 11 Décembre 2016 à Saint Etienne (RHA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2016 (voir tableau des catégories concernées) et par définition, ayant plus d'une année de licence.

Pour les épreuves Indoor entrant dans le CPP (cf art 5.1), seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la LRP 2016 sont autorisés à participer.

Les épreuves Indoor sont inscrites au calendrier UCI. Par conséquent, c'est la réglementation UCI qui s'applique sur ces épreuves (ex : pédales automatiques pour tous, pas de maillots avec zip intégrale, pas de numéro dans le dos des maillots sauf si numéro permanent, etc...)

Sur les épreuves Indoor, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour l'Indoor de Caen (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le CPP 2016 national pour l'Indoor de St Etienne.

2.2.3. La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 5 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux » (voir tableau des catégories concernées). Pour la saison 2016, les Coupes de France ne seront pas inscrites au calendrier UCI.

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- **Challenge :** Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.
- **Championnat :** Les pilotes des catégories Elite Dames, Elite Hommes et Junior disputeront 2 manches (une le samedi après-midi et une le dimanche après-midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.
La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

Les pilotes « nationaux » souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

Depuis 2015, les pilotes des catégories Pupilles, Benjamins, et Cruisers, licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et présents sur la LRP 2016, pourront participer dans une course le dimanche matin, où les résultats ne rentreront dans aucun classement particulier (ex : Coupe de France, CPP etc...).

Pour la saison 2016, le classement de la Coupe de France BMX 2016, servira dans les catégories Championnat à déterminer les listes des pilotes sélectionnés pour le Championnat de France de Time Trial (cf. article 2.2.5)

La liste des pilotes nationaux est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.ffc.fr/reglements-2/>

Sur les épreuves de la Coupe de France, les feuilles de race seront montées de manière aléatoire pour la première manche (en répartissant les favoris en tête de série des races) puis suivant le classement général de la Coupe de France pour les manches suivantes.

2.2.4. Le Trophée de France de BMX

Cette épreuve se déroulera les 25 et 26 Juin 2016 (lieu à confirmer).

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront, au préalable, été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France.

Elle fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

Le TFBMX servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club formateur 2016.

Sur le Trophée de France de BMX, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

2.2.5. Le Challenge National / Les Championnats de France

Cette épreuve se déroulera les 01, 02 et 03 Juillet 2016 (Saint Etienne).

a) Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes Challenge âgés de 17 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France.

Consécutivement à la création de la catégorie Junior Dames en Championnat, la catégorie Femme 17 ans et + passe à Femme 19 ans et + au Challenge National.

Sur le Challenge National, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

b) Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les pilotes des catégories Elite Hommes et Elite Dames, aux pilotes Cadets Nationaux (Garçons/Filles) et Juniors (Hommes/Dames) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) Junior Dames sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la Race en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

Depuis 2013, un titre de Championne de France Junior Dames a été créé. Cette catégorie se compose des Femmes âgées de 17 ans et 18 ans, évoluant en Elite Dames **ET** de celles qualifiées à l'issue du Challenge France via la catégorie Femme 17 ans et +.

Depuis 2015, un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :

- Elite Homme : 32 premiers pilotes de la Coupe de France 2016 (puis superfinale à 16),
- Elite Dame : 16 premières pilotes de la Coupe de France 2016 (puis superfinale à 8),
- Junior Homme : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2016 (puis superfinale à 8),
- Junior Dame : 8 premiers pilotes de la Coupe de France 2016 (puis superfinale à 5).

La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales (sauf lors du Championnat de France de l'année suivante où le titre est remis en jeu.)

Sur les Championnats de France, les feuilles de race seront montées suivant les temps du Time Trial puis suivant le classement de la Coupe de France. Pour les Cadets, les feuilles de race seront montées suivant le CPP national pour les pilotes nationaux puis suivant le CPP Challenge France pour les autres pilotes.

Le Challenge National / Championnats de France servira également de support au classement des clubs afin de déterminer le meilleur club de France 2016.

3. LES EPREUVES INTERNATIONALES

3.1. LE CALENDRIER

Date	Lieu	Comité	Epreuve
01, 02 et 03 avril 2016	Zolder	Belgique	Coupe d'Europe
29, 30 avril et 01 mai 2016	Kampen	Pays-Bas	Coupe d'Europe
10, 11 et 12 juin 2016	Weierstadt	Allemagne	Coupe d'Europe
07, 08, 09 et 10 juillet 2016	Verone	Italie	Championnats d'Europe
16, 17 et 18 septembre 2016	Calais	France	Coupe d'Europe
30 sept, 01 et 02 octobre 2016	<i>Lieu à définir</i>		Coupe d'Europe
26 et 27 mars 2016	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
09 et 10 avril 2016	Manchester	Angleterre	Supercross UCI
07 et 08 mai 2016	Papendal	Hollande	Supercross UCI
24 et 25 septembre 2016	Rock Hill	Etats-Unis	Supercross UCI
08 et 09 octobre 2016	Sarasota	Etats-Unis	Supercross UCI
23 au 29 mai 2016	Medellin	Colombie	Championnat du Monde
17, 18 et 19 août 2016	Rio de Janeiro	Brésil	Jeux Olympiques

3.2. LES EPREUVES

Les épreuves du calendrier international se décomposent en 4 types d'épreuves distincts :

- La Coupe d'Europe
- Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe
- La Coupe du Monde Supercross
- Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

3.2.1. La Coupe d'Europe

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les Coupes d'Europe. Elles sont au nombre de 10 en 2016 et se déroulent sur trois jours.

Vendredi :

- Accueil des participants, distribution des enveloppes par pays,
- Réunion des chefs d'équipes,
- Essais Championnat puis Challenge
- 1ère manche de la Coupe d'Europe pilotes Championnat
- Remise des récompenses

Samedi :

- 1ère manche de la Coupe d'Europe pilotes Challenge
- Remise des récompenses
- 2ème manche de la Coupe d'Europe pilotes Championnat
- Remise des récompenses

Dimanche :

- 2ème manche de la Coupe d'Europe pilotes Challenge
- Remise des récompenses

a) Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories internationales suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite

Pour ces catégories, chaque évènement comprend deux manches : une le vendredi soir et une le samedi après-midi.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Le niveau « Challenge » :

Un coureur doit faire partie de la LRP 2016 (liste de référence des pilotes) pour pouvoir prétendre à participer aux manches de la Coupe d'Europe.

Dans le cadre des manches de la Coupe d'Europe, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

- Boys 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Men 17/24, 25 +.
- Girls 9, 10, 11/12, 13/14, 15/16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17+.

Pour ces catégories, chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

Dans le cas où une catégorie comprendrait plus de 256 pilotes engagés, seules deux manches qualificatives seront effectuées.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.2. Le Challenge Européen et les Championnats d'Europe

a) Le Challenge Européen

Le Challenge Européen BMX se déroulera du 07 au 10 juillet 2016 à Verone (ITA).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Men 17/24, 25/29, 30 +
- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17 +.
- Cruisers Men 17/24, 25/29, 30/39, 40/44 and 45 +.
- Cruiser Women 17/29, 30 +.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés (16 par catégories) pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

b) Les Championnats d'Europe

Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront le samedi 09 juillet 2016 à Verone (ITA).

Depuis 2011 les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces. Il y aura donc un titre attribué dans les catégories suivantes :

- Women Junior
- Men Junior
- Women Elite
- Men Elite.

Chaque pays peut engager jusqu'à 16 pilotes maximum dans chacune des catégories Championnat. A ce titre, c'est la Direction Technique Nationale qui procédera aux sélections des 16 pilotes dans chacune des catégories.

Sous réserve de confirmation de la part de l'UEC, un titre de Champion d'Europe de Time Trial devrait également être attribué à partir de la saison 2016. Ce titre concernera les catégories Elite Women & Men, Junior Women & Men.

Il est important de noter que l'UEC n'autorisera plus les rajouts d'engagements après la date limite d'engagement.

3.2.3. La Coupe du Monde Supercross UCI

La Coupe du Monde Supercross UCI est une épreuve réservée aux pilotes des catégories Championnat à l'international. Les catégories Junior et Elite sont regroupées pour ne former qu'une seule catégorie Elite avec :

- Women Elite (dont les Women Junior),
- Men Elite (dont les Men Junior).

3.2.4. Le Challenge Mondial et les Championnats du Monde

a) Le Challenge Mondial

Le Challenge Mondial BMX se déroulera du 23 au 29 mai 2016 à Medellin (COL).

Cette épreuve accueillera les pilotes français dans les catégories suivantes :

- Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Men 17/24, 25/29, 30 +, Master.
- Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
- Women 17 +
- Cruisers 17/24, 25/29, 30/34, 35/39, 40/44 and 45 and over.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

b) Les Championnats du Monde

Les Championnats du Monde de BMX se dérouleront les 28 au 29 mai 2016 à Medellin (COL).

Les titres de Champion du Monde sont décernés pour les catégories Championnat dans le Time Trial et dans la course Race 20 pouces.

Pour les pilotes, il est nécessaire d'être qualifiés d'office ou sélectionnés par la Direction Technique Nationale pour participer.

Les conditions de qualifications sont définies dans l'article 5.5 de la présente note.

4. CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

4.1. CATEGORIES INTERNATIONALES

Annexe 2 : Catégories internationales

4.2. CATEGORIES NATIONALES

Annexe 3 : Catégories nationales

Annexe 4 : Types de Licences BMX 2016

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX départementales et régionales.

Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer au Challenge France, même si cette épreuve se déroule sur le territoire de son propre comité régional.

Au cas où ce coureur désirerait participer au Challenge France et aux autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

4.2.1. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

A noter que la catégorie Prélicence n'existe pas au niveau national. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

Depuis 2006, les pilotes de nationalité françaises et âgés de 8 ans et moins (nés en 2008 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

4.2.2. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2016, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 4).

4.2.3. LES MONTEES-DESCENTES

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ainsi participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP National détermine les montées en catégorie Elite et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Championnat pour l'année n+1.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX de Janvier 2016.

5. LES CLASSEMENTS PAR POINTS

Deux CPP existent sur le circuit BMX :

- un CPP National,
- un CPP Challenge France.

Ces CPP permettent de déterminer des listes de sélections et les montées-descentes à l'issue de la saison, dans les conditions définies ci-après.

Annexe 5 : Modes de sélections pour la Saison 2016

5.1. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LES COURSES NATIONALES ET INTERNATIONALES :

Ce CPP sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen (CPP jusqu'à Chalette sur Loing),
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial (CPP jusqu'à Mours St Eusèbe),
- les montées-descentes à l'issue de la saison (CPP jusqu'à Calais). Pour les pilotes « Championnat », les montées-descentes à l'issue du classement de la Coupe de France.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2016 :

- **1 Indoor** : Caen
- **5 Coupes de France** : Sainte Maxime, Saint Quentin, Mours Romans, Canéjan, Chalette sur Loing
- **1 Manche Europe** : Calais

Le CPP National prendra donc en compte les 7 courses ci-dessus, soit 13 résultats (2 résultats sur la Coupe d'Europe et 2 par Coupe de France).

Les 11 meilleurs résultats seront pris en compte (2 jokers) pour l'établissement du CPP final.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

La sélection au challenge européen et mondial s'opère pour les filles comme pour les garçons (hors Pupilles, Benjamins et Cruisers) suivant les catégories dont les effectifs sont :

1 coureur classé au CPP	=	1 coureur sélectionné
2 pilotes classés au CPP	=	2 pilotes sélectionnés
3 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
4 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
5 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
6 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
7 pilotes classés au CPP	=	4 pilotes sélectionnés
8 pilotes classés au CPP	=	5 pilotes sélectionnés
9 pilotes classés au CPP	=	6 pilotes sélectionnés
10 pilotes classés au CPP	=	7 pilotes sélectionnés
11 pilotes classés au CPP	=	8 pilotes sélectionnés
12 pilotes classés au CPP	=	9 pilotes sélectionnés
13 pilotes classés au CPP	=	10 pilotes sélectionnés
14 pilotes classés au CPP	=	11 pilotes sélectionnés
15 pilotes classés au CPP	=	12 pilotes sélectionnés
16 pilotes classés au CPP	=	13 pilotes sélectionnés

Pour un effectif supérieur ou égal à 17, seront qualifiés les 15 premiers pilotes du CPP auquel sera rajouté 1 pilote hors métropole. Dans le cas où ce dernier ne prendrait cette place réservée, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

La sélection définitive sera effectuée par la Direction des Activités Sportives de la FFC, en collaboration avec la CNBMX à l'issue de la Coupe de France de Mours St Eusèbe pour le Challenge Mondial et à l'issue de la Coupe de France de Chalette sur Loing pour le Challenge Européen.

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Ce CPP sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers (CPP des 2 premières manches sauf pour le Sud-Ouest),
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y aura un CPP Challenge France par zone Interrégionale.

Le CPP Challenge France prendra donc en compte les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote (pas de joker).

Un bonus de point sera mis en place pour les pilotes participants aux 3 manches du Challenge France. Ce bonus est égal à 10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 de la même zone.

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les Pupilles et Benjamins) sont les suivants :

Zone ITR	Selection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Selection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	4	4
Zone Sud Est	5	5
Zone Nord Ouest	4	4
Zone Sud Ouest	3	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés :

Challenge Européen et Challenge Mondial

Saison 2016	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	24,38%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2004
Qualifiés Zone SE	31,59%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2007 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2007 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2006	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2004
Qualifiés Zone NO	29,91%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2007 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2007 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2006	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2004
Qualifiés Zone SO	14,12%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2007 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2006	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2007 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2006	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2004

Challenge Européen et Challenge Mondial

Saison 2016	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/34 (Challenge Mondial)	Cruiser 35/39 (Challenge Mondial)	Cruiser 30/39 (Challenge Européen)
Cibles		15	15	15	15
Qualifiés Zone NE	24,38%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1982	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1981 et 1977	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1977
Qualifiés Zone SE	31,59%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1982	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1981 et 1977	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1977
Qualifiés Zone NO	29,91%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1982	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1981 et 1977	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1977
Qualifiés Zone SO	14,12%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1982	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1981 et 1977	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1986 et 1977

Challenge Européen et Challenge Mondial						
Saison 2016	Quotas par zone ITR	Cruiser 40/44	Cruiser 45+	Cruiser Women 16-	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30+
Cibles		15	15	16	15	15
Qualifiés Zone NE	24,38%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1976 et 1972	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1971 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 1999 et 1987	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1986 et avant
Qualifiés Zone SE	31,59%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1976 et 1972	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1971 et avant	Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 3 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 1999 et 1987	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1986 et avant
Qualifiés Zone NO	29,91%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1976 et 1972	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1971 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 2 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 1999 et 1987	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1986 et avant
Qualifiés Zone SO	14,12%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1976 et 1972	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1971 et avant	Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Minime + Les 1 premières du CPP Challenge France en Cruiser Cadet	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 1999 et 1987	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1986 et avant

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 3^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Ouest serait alors qualifié.

5.3. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2016 sont les suivants (sous réserve de modifications lors de la CNBMX de Janvier 2016):

TROPHÉE DE France BMX										
Saison 2016	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et -	Filles 8 ans et -	Pupilles	Pupilles Filles	Benjamins	Benjamines	Cr Minimés	Minimes	Minimes Filles
Cible		110	30	170	40	210	40	40	110	30
Qualifiés Zone NE	24,38%	27	7	41	10	51	10	10	27	7
Qualifiés Zone SE	31,59%	35	9	54	13	66	13	13	35	9
Qualifiés Zone NO	29,91%	33	9	51	12	63	12	12	33	9
Qualifiés Zone SO	14,12%	16	4	24	6	30	6	6	16	4

	CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France						
Saison 2016	Quotas par zone ITR	Cadets	Cadettes	Femmes 17+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30+
Cible		150	30	30	40	30	40
Qualifiés Zone NE	24,38%	37	7	7	10	7	10
Qualifiés Zone SE	31,59%	47	9	9	13	9	13
Qualifiés Zone NO	29,91%	45	9	9	12	9	12
Qualifiés Zone SO	14,12%	21	4	4	6	4	6

	CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France						
Saison 2016	Quotas par zone ITR	Cr Cadets	Cr Femmes 17+	Cr 17/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40 +
Cible		50	20	50	20	50	50
Qualifiés Zone NE	24,38%	12	5	12	5	12	12
Qualifiés Zone SE	31,59%	16	6	16	6	16	16
Qualifiés Zone NO	29,91%	15	6	15	6	15	15
Qualifiés Zone SO	14,12%	7	3	7	3	7	7

Il est important de noter que :

- les pilotes féminines âgées de 17 ou 18 ans, et qui feront parties des pilotes qualifiées à l'issue du Challenge France, participeront dans la catégorie Juniors Dames aux Championnats de France de BMX,
- les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.4. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Si le vainqueur du Challenge Européen de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale, dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE MONDIAL ET CHAMPIONNATS DU MONDE

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2016 n'est possible que pour les pilotes Women/Men Juniors et Women/Men Elite remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 5.

Annexe 6 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX

Les pilotes âgés de 30 ans et plus, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2016 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) selon les dispositions suivantes :

- Men 30+ :
 - Pilotes Homme 30 et + nationaux classée du 9^{ème} au 23^{ème} du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Master :
 - Les 8 pilotes Elite Hommes âgés de 30 ans et + (si pas de points UCI),
 - Les 8 premiers Homme 30 et + nationaux du CPP,

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole pour la catégorie Men 30+, ce dernier sera remplacé par le 24^{ème} Homme 30 et + national du CPP.

En cas de non-participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

5.6. REMARQUES GENERALES

En cas d'égalité à l'issue du classement CPP (ou CPP Challenge France), c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu lors de cette dernière course, puis dans la phase de qualification précédente etc...

Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués lors des deux manches qualificatives leur resteront acquis.

Dans le cadre du Challenge France et corolairement aux points bonus les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus.

Le trait rouge figurant sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

6. LA LISTE DE REFERENCE DES PILOTES (LRP)

La Liste de Référence des Pilotes (LRP), détermine :

- Les pilotes autorisés à participer aux Indoors,
- Les pilotes autorisés à participer aux manches de la Coupe d'Europe
- Les pilotes autorisés à participer aux Coupes de France (uniquement pour les pilotes dont la « *catégorie FRA* » possède la mention « *national(e)* »)

La LRP est établie suivant les résultats de l'année n-1. Font partie de la LRP 2016 :

- Les pilotes ayant participé au TFBMX 2015,
- Les pilotes ayant participé au Challenge National / Championnat de France 2015.

Depuis 2014, les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu y participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui obligatoire).

Dans le cas où l'établissement du certificat médical serait avéré comme faux, la FFC mettra immédiatement en place une procédure disciplinaire à l'encontre du pilote concerné.

Les demandes de wild-cards respectant les critères ci-dessus ne seront prises en compte que jusqu'au 31 décembre 2015.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2016 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional ou sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<http://www.fcc.fr/reglements-2/>

7.EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

7.1. PREAMBULE :

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, les Coupes d'Europe etc...) ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot.

Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI sont obligatoirement tenus de faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

Attention, depuis le 1^{er} Janvier 2015, la réglementation FFC applique également cette disposition.

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, l'UCI a également interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

7.2. COUPES D'EUROPE, CHALLENGE EUROPEEN & CHAMPIONNATS D'EUROPE

A l'occasion des Coupes d'Europe et du Challenge Européen à Verone, les pilotes sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX (à Verone), les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le maillot national.

A l'occasion de la Coupe d'Europe, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un écusson « France » sur chaque épaule soit le maillot national.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7.3. CHALLENGE MONDIAL & CHAMPIONNATS DU MONDE

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national est obligatoire pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national est obligatoire pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

8. NUMEROTATION DES PILOTES

8.1. TOUTES CATEGORIES (SAUF ELITES ET JUNIORS)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

8.2. CATEGORIES ELITES ET JUNIORS

Les pilotes de la catégorie Elite Hommes, Junior, Elite Dames ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Les numéros des pilotes des catégories Championnat 2016 sont disponibles sur la LRP 2016 (cf. art.6)

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

8.3. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2016. Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

9.DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel et dans le seul but de se maintenir. Les demandes de dérogations doivent parvenir à la FFC avant le 31 novembre 2015.

Pour les demandes de dérogations concernant les catégories championnat (Elite Hommes, Junior, ou Elite Dames) ou nationales, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis, tamponne la demande et l'envoie à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus ou qui ne fera pas apparaître le tampon du Comité Régional, ne sera pas prise en compte.

10. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2016, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Challenge France) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

<i>Engagements en ligne</i>			
↓ Epreuves / Inscriptions par →	<i>DN</i>	<i>Clubs</i>	<i>Comités Régionaux</i>
<i>Challenge France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Indoor</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Trophée de France BMX</i>	NON	NON	OUI
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnats de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Coupe d'Europe (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Européen</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Mondial</i>	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

Pour les épreuves du calendrier national, les remboursements d'engagements ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'engagement. Passé cette date, aucun remboursement ne sera possible.

11. SECURITE DES PILOTES

11.1. CASQUE INTEGRAL :

Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.

11.2. PEDALES AUTOMATIQUES :

Depuis 2015, elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes de 13 ans et plus (nés en 2003 et avant).

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2003 et avant.

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions FFC et UEC dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.

A l'occasion des épreuves régies par l'UCI (dont les épreuves Indoor en France) et du Challenge Mondial, les pédales automatiques sont autorisées dans toutes les classes d'âge.